



Mandataire : les points clés du nouveau cahier des charges



100 % distanciel



Formation continue

Le mode mandataire dans les services à la personne répond à des règles spécifiques et a fait l'objet d'une réforme du cahier des charges suite à la publication d'un arrêté du 24 novembre 2023.



POUR QUI ?

- Dirigeants et responsables de structures mandataires, personnels d'encadrement (Services RH, responsables...)



DURÉE

- Une matinée, soit 4h



TARIFS

- **Frais pédagogiques :**
 - Adhérent Fédésap : 250€ HT
 - Non-adhérent Fédésap : 312€ HT
- **Tarif intra sur devis**



OBJECTIF

Aborder et comprendre les principales modifications du nouveau cahier des charges du mandataire dans le cadre des activités de services à la personne suite à l'arrêté du 24 novembre 2023 fixant le cahier des charges prévu à l'article R.7232-6 du code du travail

Programme

- **Le rôle du cahier des charges et le renforcement de l'encadrement mandataire**
 - Rappels du cadre mandataire
 - Reprise rapide évolution cahier des charges
- **Les principaux points de modification du cahier des charges**
 - Gestion de l'accueil
 - Livret d'accueil
 - Contrat mandataire
 - Recrutement et qualification du personnel

Financements possibles*

→ OPCO • CNSA • AGEFICE

*Selon conditions d'éligibilité et de disponibilités des fonds

